

## Le rapport d'enseignements coordonnés

### But :

La compréhension de la pathologie, de son suivi et de son traitement, au travers de l'analyse d'ordonnances.

### Analyse d'ordonnances :

- ✓ Historique médicamenteux détaillé avec justification des modifications de traitement et le compte rendu de la rencontre avec le patient.
- ✓ Conformité législatif ( médicament d'exception , médicament à prescription restreinte...)
- ✓ Objectifs thérapeutiques attendus
- ✓ Vérification des posologies, des IM, des CI (pour les médicaments en présence)
- ➔ Si problème : quelle solution a été apportée ( appel au prescripteur...)
- ✓ Conseils hygiéno-diététiques
- ✓ Plan de prise
- ✓ Effets indésirables à signaler au comptoir

- **Aide pour la notation**

*10 points par ordonnance*

**2 points** = Présentation : orthographe, syntaxe...

**5 points** = Compréhension de l'ordonnance :

Le Vidal n'est pas recopié , les éléments mentionnés sont pertinents (IM,EI,CI...)  
l'histoire médicamenteuse est comprise (mention d'un entretien avec le patient, éléments concrets de modification de traitements)

**1 point** = Conformité législative : l'ordonnance est recevable ou non

**2 points** = Conseils hygiéno-diététique , plan de prise